

## **Règlement de « Mon 1<sup>er</sup> entretien professionnel, Speed Meeting Collégiens – Professionnels »**

**Année 2017 – 2018**

**A**u titre de son action en matière d'emploi, le Conseil départemental a noué des partenariats avec des organisations patronales et professionnelles et organise avec le **Mouvement des Entreprises du Val d'Oise (MEVO)** une manifestation dénommée « Mon 1<sup>er</sup> entretien professionnel – Speed-Meeting collégiens-Professionnels », à l'attention d'une centaine d'élèves.



Il s'agit d'organiser des rencontres, sous la forme d'entretiens professionnels, entre des cadres et chefs d'entreprises et des collégiens.

Lors des entretiens, les élèves disposent de 8 minutes pour se présenter et argumenter autour de leurs centres d'intérêts et/ou projet professionnel, et ce à l'appui d'une lettre de sollicitation de stage et d'un CV préalablement travaillés avec leur enseignant. Chaque collégien réalisera 3 entretiens par manifestation.

### **↳ Fonctionnement du dispositif :**

**Sur un territoire donné**, il est proposé d'organiser une rencontre sur le modèle d'un "speed-meeting" entre des élèves et des entreprises partenaires.

Cette rencontre se déroule **dans un établissement scolaire, un mercredi matin**, et concerne une centaine de collégiens sélectionnés par les équipes pédagogiques de **3 établissements** retenus.

**Public ciblé** : 30 élèves maximum par établissement, de **classes de 3<sup>ème</sup> et/ou de 4<sup>ème</sup>** (générales et SEGPA).

**Inscriptions** : **A réaliser en ligne du 19 Juin au 15 septembre 2017**, sur le Site des actions éducatives.

Un établissement souhaitant accueillir la manifestation dans ses locaux, l'indiquera dans le formulaire en ligne.

### **↳ Mise en œuvre de chaque manifestation :**

**Une réunion de préparation est programmée en amont de la manifestation, dans l'établissement accueillant** en présence des chefs d'établissement et/ou des enseignants référents des établissements participants, afin d'organiser la manifestation.

Pour accompagner les enseignants et les élèves dans la préparation de cette manifestation, il sera remis aux collèges participants, un certain nombre de documents, sous la forme d'un « **Guide de l'enseignant** ».

Ce dispositif d'actions éducatives s'articule autour de 3 axes incontournables :

### 1. La préparation des élèves :

Afin d'assurer la réussite de ces rencontres, il est primordial que les professeurs accompagnent les élèves dans leur préparation et le jour de la manifestation. Chaque élève devra travailler son **curriculum vitae et une lettre de sollicitation de stage**. Ces documents serviront lors des échanges avec les professionnels.

Chaque élève devra porter une attention toute particulière à sa **tenue vestimentaire**, ainsi qu'aux règles de savoir être pour le jour de la manifestation.

Pour la rédaction de la lettre de sollicitation de stage, l'élève se basera sur **ses centres d'intérêt et sur ses atouts personnels**.

### 2. La manifestation :

La manifestation s'organise en **3 temps** :

\_ **Accueil des élèves et atelier de sensibilisation à l'entreprise et du savoir-être professionnel**, dans une classe dédiée, animé par le *MEVO*; dépôt des affaires personnelles.

\_ **Les entretiens** : chaque élève rencontre, individuellement, plusieurs professionnels, à l'appui d'une lettre de sollicitation de stage et de son CV.

Le collégien dispose de 8 minutes pour convaincre son interlocuteur et répondre à ses questions.

A l'issue de l'entretien, le jeune est évalué sur sa prestation, motivation,.... à l'appui d'une fiche d'évaluation remplie par le professionnel qui aura mené l'entretien.

\_ **Le débriefing** : A l'issue des entretiens, les enseignants et les élèves retourneront dans la classe dédiée et réaliseront un compte rendu de leurs impressions et vécus sur cette expérience avec leurs enseignants.

### 3. L'évaluation :

A la fin de la manifestation, les **fiches d'évaluation des entretiens des jeunes**, remplies par les professionnels seront transmises aux Chefs d'établissement (ou aux enseignants présents), afin de pouvoir poursuivre le travail avec les élèves participants.

**Une réunion Bilan et perspectives** se tiendra en fin d'année avec les membres des équipes éducatives concernées, le *MEVO* et les services du Conseil départemental.